

Tarifs TRANSACTION

au 20 octobre 2025

(Montants TTC T.V.A à 20 %)



Christelle **Clauss**
IMMOBILIER

VENTE D'IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

MONTANT DE LA VENTE EN TTC

HONORAIRES TTC*

De 0 à 100 000 € (avec un minimum de forfait de 5000 € TTC)	10 %
De 101 000 à 200 000 €	8 %
De 201 000 à 300 000 €	7 %
De 301 000 à 600 000 €	6 %
Au-delà de 601 000 €	5 %

*Honoriaires charge acquéreur

TRANSACTIONS divers

HONORAIRES TTC*

Terrains	10 %
Parking ou garage	Forfait 2000 €
Avis de valeur écrit	Forfait 250 € TTC
Pré-état daté	200€ TTC

Offerte en cas de signature de mandat de vente (Estimation orale toujours offerte)

*Honoriaires charge acquéreur

IMMEUBLE PROFESSIONNEL

VENTE

PART HONORAIRES CHARGE PRENEUR

Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, immeubles professionnels ou commerciaux, terrains industriels ou commerciaux.	10% HT (12% TTC)
Fonds de commerce, cession de bail, pas de porte	8% HT (9.6% TTC)

LOCATION

Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts	10 % HT du loyer triennal (12 % TTC) Minimum 6000€ TTC
Bail précaire < 36 mois	10 % HT du loyer de la période (12 % TTC) Minimum 6000€ TTC
Etat des lieux (si prestation unique)	300 € HT (360 € TTC)
Avis de valeur écrit (sans mandat de location)	150 € HT (180 € TTC)
Rédaction de bail commercial ou professionnel	600 € HT (720 € TTC)